

PLAN D'ACTION 2018-2020

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER
L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2018-2022

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Ce document est accessible dans le [site Web](#) du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Dépôt légal – 2018

ISBN – Version électronique : 978-2-550-81307-1

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

© Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018

Mot du ministre

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion répond dans le présent plan d'action aux priorités identifiées par les régions et répertoriées dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 – *Les régions aux commandes*.

En prévision du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination, qui s'est tenu le 5 décembre dernier, j'ai entamé une tournée d'une dizaine de régions du Québec où j'ai rencontré des représentants des organismes communautaires de francisation et d'intégration, les instances municipales, les acteurs économiques et les entreprises. Un constat est clair: Devant la croissance économique la plus forte des 15 dernières années et un faible taux de chômage historique, et considérant que 1,3 million d'emplois seront à pourvoir d'ici 10 ans, l'immigration est l'une des solutions pour assurer le développement de nos régions et soutenir le développement économique de nos entreprises.

Ce plan d'action, qui vise à contribuer à l'occupation et à la vitalité du territoire, réitère notre engagement à œuvrer pour que l'immigration réponde davantage aux besoins en main-d'œuvre des régions du Québec. Parallèlement, le Ministère fait la promotion des régions auprès des personnes immigrantes en les informant sur la qualité de vie et les opportunités d'emploi qu'elles offrent et en les encourageant à s'y établir et à y occuper un emploi à la mesure de leurs compétences.

Ce plan d'action est aussi l'occasion de présenter les actions du Ministère pour chacune des régions afin de contribuer à leur enrichissement. Il s'inscrit dans la mission du Ministère qui est de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation au développement du Québec.



David Heurtel

Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

TABLE DE MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Contexte.....	5
Actions du Ministère se rapportant à l'occupation et à la vitalité des territoires.....	6
Abitibi-Témiscamingue.....	11
Bas-Saint-Laurent.....	13
Capitale-Nationale.....	15
Centre-du-Québec.....	16
Chaudière-Appalaches.....	18
Côte-Nord.....	21
Estrie.....	22
Gaspésie.....	24
Îles-de-la-Madeleine.....	26
Lanaudière.....	28
Laurentides.....	29
Laval.....	31
Mauricie.....	32
Montérégie.....	34
Montréal.....	35
Nord-du-Québec.....	37
Outaouais.....	38
Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	39

Contexte

Le gouvernement du Québec a entrepris au cours des dernières années un changement majeur dans la façon dont les relations sont établies avec les instances locales et les élus municipaux. La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 – *Les régions aux commandes* témoigne de cette volonté de placer son action au service des régions. Cette stratégie présente les priorités exprimées par les régions lors d'un exercice de consultation mené par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au cours de l'hiver 2017.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, assujéti à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3), est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et objectifs de la loi et de la stratégie qui en découle. Rappelons que le Ministère a pour [mission](#) de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation au développement du Québec. À cet effet, le Ministère est partie prenante, à plusieurs égards, de la mise en valeur des potentiels territoriaux, tout en ayant en perspective le développement durable et en s'appuyant sur l'engagement et la mobilisation des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques¹. Ainsi, l'immigration contribue, entre autres, à atténuer le vieillissement démographique qui, au Québec en particulier, se traduit par la diminution du nombre de personnes en âge de travailler.. Étant donné que plus de 1,3 million d'emplois seront à pourvoir d'ici 10 ans, dont plus de 20 % seront comblés par des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration, l'un des grands défis du Québec sera alors de répondre à ces besoins de main-d'œuvre, dans toutes les régions. Plus de 80 % des emplois à pourvoir se situent à l'extérieur de l'île de Montréal.

Démographie

Selon l'Institut de la statistique du Québec, le plus récent exercice de perspective démographique prévoit une diminution de la population de 15 à 64 ans qui devrait passer de 5 531 000 personnes en 2017 à 5 428 000 en 2030, soit une diminution annuelle moyenne de 0,1 % en 13 ans. Cette diminution se traduira particulièrement par une baisse du poids démographique de la population âgée de 15 à 64 ans, qui passera de 65,9 % de la population totale en 2017 à 59,4 % en 2030. En contrepartie, la part de la population âgée de 65 ans et plus augmentera, passant de 18,5 % de la population totale en 2017 à 25,0 % en 2030. La situation démographique actuelle et les perspectives futures dans de nombreuses régions sont telles que le Québec a besoin de l'immigration pour contribuer à la croissance de sa population et de sa main-d'œuvre.

Un engagement préalable

Reconnaissant la capacité d'intervention des collectivités, la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa Stratégie d'action 2016-2021 orientent, entre autres, la mise en place d'une nouvelle approche partenariale

¹ Définition dans la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du concept de l'occupation et de la vitalité des territoires.

avec les municipalités et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives².

Il est ainsi nécessaire de miser sur la connaissance fine que les municipalités ont des réalités de leur milieu. Le rôle de leader que peuvent jouer les municipalités à l'échelle locale est propice dans l'objectif d'accroître la contribution de la diversité et de l'immigration au dynamisme des régions du Québec. De plus, avec les engagements récents touchant la gouvernance municipale, la Ville de Montréal, la Ville de Québec et les municipalités régionales de comté (MRC) se sont vu conférer des pouvoirs élargis en matière de développement local et régional.

Actions du Ministère se rapportant à l'occupation et à la vitalité des territoires

Dans ce contexte, les réponses du Ministère aux priorités cernées par les régions se traduisent par un ensemble de mesures structurantes et de moyens d'action concertés et pertinents, qui s'inscrivent comme levier pour la prospérité du Québec et de ses régions. Ces réponses sont d'ailleurs en cohérence avec la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa Stratégie d'action 2016-2021.

Le Ministère, conscient de l'apport positif de l'immigration dans toutes les régions du Québec, s'engageait déjà dans sa Stratégie d'action 2016-2021, *Ensemble, nous sommes le Québec*, à mettre en place les conditions favorables à une meilleure inclusion des personnes immigrantes et des minorités visibles. Il répond ainsi aux besoins sectoriels et régionaux de main-d'œuvre afin que les régions puissent miser sur la contribution des personnes de toutes origines à leur prospérité.

De nouvelles mesures ont également été prises en 2017-2018 afin de placer les acteurs régionaux au cœur des initiatives pour favoriser l'établissement durable en région. L'ensemble des actions du Ministère permettra également d'apporter des réponses aux trois autres objectifs fixés par la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en matière de décentralisation, de délégation et de régionalisation.

Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*

Cette stratégie concrétise la vision de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*, soit de faire du Québec une société francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités visibles. Déployée sur une période de cinq ans (2016-2021), la Stratégie touche la plupart des sphères de la vie collective et s'inscrit dans une démarche pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, notamment par l'entremise des mesures suivantes :

² La mesure 2.2.2 de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec* se lit comme suit : « Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec les municipalités et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives. »

- 1.1.1 Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins du Québec et les profils de personnes immigrantes;
- 1.1.2 Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec les municipalités et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives des personnes de toutes origines.

L'annexe 1 présente en détail les moyens³ associés à chacune de ces mesures.

Programme *Mobilisation-Diversité*

Dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD), le Ministère signe des ententes de partenariat avec des acteurs régionaux et locaux dans toutes les régions du Québec. Il s'agit des acteurs⁴ des milieux politiques, socioéconomiques et communautaires. Le programme vise à appuyer des projets structurants susceptibles de favoriser la pleine participation, en français, des personnes de toutes origines à la vie collective par la mise en œuvre d'actions visant à :

- Réunir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans des collectivités accueillantes et inclusives, notamment pour favoriser la croissance de l'immigration primaire et de la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal;
- Appuyer l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives favorables à la pleine participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité, en encourageant l'ouverture à la diversité et des échanges interculturels ouverts et actifs.

Les ententes signées dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité* ont pour objectifs d'appuyer des initiatives, des projets ou des actions visant à :

- Appuyer les efforts de concertation et de mobilisation des milieux afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives;
- Encourager la concertation des acteurs socioéconomiques des milieux afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité de leur région;
- Favoriser la croissance de l'immigration secondaire, hors la région métropolitaine de Montréal, et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et celles issues de la diversité en misant sur l'attraction et la rétention de ces dernières en région;
- Promouvoir l'immigration permanente auprès des étudiantes et étudiants étrangers fréquentant un établissement d'enseignement et des partenariats pour intensifier les efforts de rétention auprès de cette clientèle;
- Augmenter le nombre de travailleurs étrangers temporaires recrutés par des entreprises en région et le nombre d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement.

³ La Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec* est accessible à l'adresse suivante : www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/Strategie_ImmigrationParticipationInclusion.pdf

⁴ Villes, agglomérations et municipalités régionales de comté (MRC); agences de développement économique, organismes d'employabilité, centres locaux de développement, organismes impliqués dans la régionalisation de l'immigration en dehors de Montréal, organismes qui mènent des actions d'attraction et de rétention.

Le Programme *Mobilisation-Diversité* constitue le levier principal de financement en matière d'attraction, d'établissement durable des personnes immigrantes et celles issues de la diversité ainsi que de transformation des milieux.

Des ententes partenariales ont également été signées avec des organismes à but non lucratif partout au Québec afin de dresser un diagnostic des besoins des milieux et des actions à entreprendre pour attirer et assurer l'établissement durable d'un plus grand nombre de personnes immigrantes en région.

Axes d'interventions et mesures annoncés au Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination en décembre 2017

À l'issue du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination, le 5 décembre 2017, le gouvernement a annoncé cinq axes d'intervention et plusieurs actions concrètes visant à mieux arrimer les besoins pressants en main-d'œuvre et l'accès à l'emploi des personnes immigrantes, et ce, dans toutes les régions du Québec, favorisant ainsi la régionalisation de l'immigration. Les principales mesures sont les suivantes :

Stratégie d'intervention territoriale et déploiement régional

Cette stratégie déploiera sur le terrain les conseillères et conseillers en partenariats du Ministère comme des acteurs de premier plan et les interlocuteurs privilégiés des partenaires pour les questions d'immigration, de participation et d'inclusion. Les conseillères et conseillers représenteront le Ministère, au plan local et régional, et maintiendront un leadership fort en matière d'immigration et de pleine participation des personnes immigrantes. Par leurs actions, ils mobiliseront l'ensemble des acteurs régionaux afin d'assurer le développement de collectivités accueillantes et inclusives. La stratégie permettra d'offrir un service de proximité axé sur l'accompagnement des milieux et permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux.
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Le Ministère déploiera un réseau composé de 4 services d'intervention territoriale et de 21 antennes partout au Québec, en s'appuyant sur le réseau de Services Québec. Les conseillers en partenariats concrétiseront, sur le terrain, le leadership du Ministère dans ses domaines de compétences. Ils s'assureront également de la prise en charge des besoins des régions et appliqueront le cycle de gestion des ententes et des contrats avec les partenaires.

Le Ministère met ainsi en place une stratégie d'intervention territoriale qui s'inscrit dans le contexte d'un positionnement de l'immigration et de la diversité comme l'une des solutions à privilégier pour

combler les besoins de main-d'œuvre dans les régions du Québec, fournir une relève entrepreneuriale ou permettre la création d'entreprises. Cette stratégie permettra de structurer l'ensemble des actions menées par le Ministère avec les entreprises, les partenaires et les acteurs locaux et régionaux dans un cadre opérationnel clair qui permet aux conseillers d'agir de façon cohérente et adaptée aux réalités de chaque région.

Dans le cadre de la stratégie d'intervention territoriale et déploiement régional, il est prévu la réalisation d'un plan d'action par région administrative. En s'inspirant des priorités déjà exprimées par les régions dans la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, les plans d'action régionaux seront un complément à celui-ci. En effet, des actions menées par le MIDI permettront au cours des prochains mois de connaître davantage les besoins de régions en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et de minorités visibles.

Accompagnement des entreprises en réponse à leurs besoins de main-d'œuvre comblés par l'immigration – S'assurer que les différents services offerts répondent à leurs attentes

Les pénuries et raretés de main-d'œuvre affectent de nombreux secteurs économiques dans l'ensemble des régions du Québec. Le recrutement international de travailleurs étrangers temporaires est l'une des solutions à cette problématique. Les travailleurs étrangers temporaires constituent d'ailleurs des candidats de premier ordre pour l'immigration permanente puisqu'ils sont déjà intégrés au marché de l'emploi et à la société québécoise.

Le Ministère a mis en œuvre des projets pilotes d'arrimage et de recrutement, d'abord virtuel, pour répondre aux besoins des entreprises en région. Cette mise en œuvre prend différentes formes, selon les besoins identifiés sur le terrain par les partenaires, notamment :

- la diversification des activités et des formules de mission de recrutement international adaptées aux besoins des entreprises et des communautés d'accueil;
- la sensibilisation des entreprises au recrutement international et sur les différents bassins de recrutement;
- le développement d'outils pour faciliter les interactions entre les candidats et les entreprises pour accroître le nombre d'embauches.

Soutien aux organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et des minorités visibles afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu

Le Ministère a mis en place un projet de concertation pour l'immigration et l'intégration visant à assurer le développement des régions au moyen de hubs socioéconomiques regroupant toutes les forces concentrées sur ce thème dans le but d'encourager la concertation des acteurs socioéconomiques. Ces derniers pourront conjuguer leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans leur région.

Amélioration de l'accompagnement des nouveaux arrivants afin de les inciter à s'installer en région

Le Ministère assurera la réalisation d'un projet pilote *Place à l'immigration en région* en partenariat avec l'organisme PROMIS à Montréal visant à appuyer les efforts des organismes de régionalisation

pour favoriser la croissance de l'immigration secondaire en dehors de la région métropolitaine de Montréal.

Le Ministère veut également mettre en place un projet pilote avec la Ville de Victoriaville et les Offices jeunesse internationaux du Québec visant à outiller les municipalités pour leur permettre de mieux identifier leurs priorités locales en matière d'immigration à partir de la typologie des caractéristiques d'une collectivité accueillante et inclusive qu'il a développée.

Programme Interconnexion des Chambres de commerce du Montréal métropolitain et de Laval

Interconnexion est un programme mis sur pied par Chambre de commerce du Montréal métropolitain et financé par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en vertu d'une entente tripartite dont le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est aussi signataire. Ce programme permet aux personnes immigrantes nouvellement arrivées à établir un contact privilégié avec les entreprises du Grand Montréal dans le but d'obtenir un emploi dans leur domaine d'expertise.

Le discours sur le budget 2018-2019 prévoit également le développement d'un projet Interconnexion à Laval en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Valorisation de l'apport de l'immigration pour le développement économique du Québec

Du 7 mai au 17 juin 2018, le Ministère a déployé deux nouveaux volets à la campagne Ensemble, nous sommes le Québec. L'un des volets s'adressera à la société d'accueil et aura pour objectif de sensibiliser la population au fait que les personnes immigrantes et issues de la diversité sont une des solutions aux besoins de main-d'œuvre que connaît le Québec. Le deuxième volet aura pour objectif de faire savoir aux personnes immigrantes qu'il y a de nombreux emplois disponibles en région et que la qualité de vie des régions fait de celles-ci des destinations particulièrement intéressantes.

Les réponses du Ministère aux priorités identifiées par les régions se trouvent dans la prochaine section. Un tableau synthèse présente, à l'annexe 1, l'ensemble des réponses du Ministère aux priorités des régions⁵.

⁵ Les priorités régionales détaillées sont disponibles à l'adresse suivante : www.mamot.gouv.qc.ca/ovt/priorites-regionales-detaillees

Abitibi-Témiscamingue

Priorité 3

Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants

Éléments de contexte associés à cette priorité :

L'attraction et la rétention de la population reposent sur la présence de formations et d'opportunités professionnelles. De plus en plus, les opportunités professionnelles et l'intégration sociocommunautaire et culturelle doivent être présentes pour l'ensemble des membres de la famille;

L'intégration sociale, culturelle et économique de la personne à son milieu constitue l'un des facteurs les plus déterminants de rétention;

La région reçoit très peu d'immigrants.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Soutenir quatre projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Amos, à Rouyn-Noranda, à Ville-Marie et à Val-d'Or.

Soutenir cinq organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de l'Abitibi-Témiscamingue auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec deux MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Bas-Saint-Laurent

Priorité 1

Agir pour l'attractivité de la région

Élément de contexte associé à cette priorité :

Consciente des enjeux démographiques qui se profilent devant elle et forte de ses qualités d'accueil, la région doit s'investir pour accroître : l'intérêt de la population à rester, à y revenir ou à venir s'établir, l'intérêt des entreprises à rester ou à venir s'établir, le sentiment d'appartenance et d'identité bas-laurentienne et la valorisation des attraits et particularités de la région

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région du Bas-Saint-Laurent à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région du Bas-Saint-Laurent en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Soutenir cinq projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Rivière-du-Loup, à Matane, à Amqui, à Témiscouata-sur-le-Lac et à Rimouski.

Soutenir trois organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région du Bas-Saint-Laurent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec cinq MRC de la région du Bas-Saint-Laurent, la Ville de Rimouski et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région du Bas-Saint-Laurent.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région du Bas-Saint-Laurent et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 2

Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités en s'assurant de placer le développement social au cœur de la vitalité et de l'occupation des territoires

Éléments de contexte associés à cette priorité :

Forte de ses valeurs d'égalité et d'équité, la région souhaite poursuivre ses efforts visant la cohésion et la complémentarité régionale, la solidarité et la justice sociale ainsi que valoriser et favoriser la mobilisation des personnes et des collectivités.

Afin de relever les défis liés au développement social (pauvreté, sécurité alimentaire, santé, inclusion sociale, scolarisation, participation citoyenne) des collectivités, il faut se concerter et assurer un réseautage intersectoriel pour intervenir en continuité et en complémentarité.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans le Bas-Saint-Laurent à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec. Ainsi, il est envisagé de déployer deux conseillers en partenariat dans la région.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec les municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Priorité 4

Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés

Élément de contexte associé à cette priorité :

Riche de la variété de son tissu économique et devant les défis que posent les besoins en relève, la région doit se démarquer par : l'innovation, la diversification, la création de richesses, la consommation et la production locale dans le respect de l'environnement, la réponse aux besoins des entreprises en main-d'œuvre.

Réponse du Ministère :

Les éléments de réponse de la priorité 1 s'appliquent également à cette priorité.

Capitale-Nationale

Priorité 5

Assurer la mise en œuvre de l'Entente sur les engagements du gouvernement et la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la Capitale-Nationale

Élément de contexte associé à cette priorité :

Cette entente permet entre autres de définir les responsabilités uniques assumées par la Ville de Québec qui touchent entre autres, l'intégration des personnes immigrantes.

Réponse du Ministère :

Ouvrir un service d'intervention territoriale dans la région de la Capitale-Nationale à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale, afin notamment d'accompagner les entreprises dans leur recherche de solutions pour combler leurs besoins de main-d'œuvre par l'immigration.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Capitale-Nationale en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité;

Soutenir trois projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir trois organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de la capitale-nationale.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région du Bas-Saint-Laurent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Mettre en œuvre des ententes de partenariat avec la Ville de Québec.

Mettre en œuvre des ententes de partenariat avec l'organisme Québec International; Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en œuvre d'un projet pilote Québec-France pour l'emploi afin d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) de la région de la Capitale-Nationale aux prises avec des problèmes de rareté de main-d'œuvre à recruter à l'étranger.

Centre-du-Québec

Priorité 1

Faire de nos collectivités des communautés entrepreneuriales

Élément de contexte associé à cette priorité :

Favoriser l'innovation et l'intégration de tous, soutenir les projets, avec la formation qui doit les accompagner, leur permettre de bien s'établir pour prendre en main la destinée sociale et économique de la communauté dans une perspective de développement durable, ce sont des moyens pour mobiliser les collectivités vers ce qu'elles seront demain.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région du Centre-du-Québec à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités plus accueillantes et inclusives et assurer la pleine participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région du Centre-du-Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région du Centre-du-Québec et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 2

Attirer des travailleurs pour assurer la croissance et l'avenir de la région

Éléments de contexte associés à cette priorité :

La région peine à attirer et à retenir les travailleurs essentiels à la croissance;

Le Centre-du-Québec prévoit donc analyser les problèmes d'attractivité et de rétention des travailleurs pour mieux les comprendre tout en favorisant la mise en place d'un dialogue entre les entrepreneurs et les intervenants du milieu.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région du Centre-du-Québec à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région du Centre-du-Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir quatre projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité. Pour l'année 2018-2019, deux des projets seront développés à Bécancour et les deux autres à Plessville et à Drummondville;

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région du Centre-du-Québec.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région du Centre-du-Québec auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Réaliser un projet pilote avec la Ville de Victoriaville et l'organisme Les offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) pour documenter l'édification d'une collectivité accueillante et inclusive.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une MRC de la région du Centre-du-Québec, la Ville de Drummondville et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région du Centre-du-Québec et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Chaudière-Appalaches

Priorité 1

Faire de l'innovation et du travail concerté et cohérent un réflexe en Chaudière-Appalaches en mettant en place des mécanismes de collaboration interMRC pour le développement régional

Élément de contexte associé à cette priorité :

La région entend notamment encourager le travail concerté entre les MRC, partager des ressources et des expertises et avoir accès à l'information sur les pratiques innovantes. On souhaite également créer des lieux propices à la conclusion d'alliances profitables à tous les partenaires.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Chaudière-Appalaches à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Chaudière-Appalaches en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir huit projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Saint-Anselme, à Sainte-Marie, à Saint-Georges, à Saint-Agapit, à Lévis, à Saint-Jean-Port-Joli, à Montmagny et à Thetford Mines.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec cinq MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Priorité 9

Soutenir les entreprises dans leur accès à une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant pour combler les besoins du marché du travail

Éléments de contexte associés à cette priorité :

Le manque de main-d'œuvre ralentit le développement de la région. Ainsi, pour atteindre le plein développement de l'industrie, une participation des instances gouvernementales concernées dans une stratégie concertée pour faciliter l'adéquation entre la formation, les compétences et les besoins de main-d'œuvre est attendue. Des actions visant à favoriser les liens entre les écoles et les entreprises ainsi que l'accès à des programmes à tous les niveaux sont à privilégier.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Chaudière-Appalaches à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Chaudière-Appalaches en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Soutenir huit projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Saint-Anselme, à Sainte-Marie, à Saint-Georges, à Saint-Agapit, à Lévis, à Saint-Jean-Port-Joli, à Montmagny et à Thetford Mines.

Soutenir six organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de la Chaudière-Appalaches auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec cinq MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de la Chaudière-Appalaches et les profils des personnes immigrantes.

Priorité 11

Accentuer les initiatives d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes

Éléments de contexte associés à cette priorité :

La capacité de la région à attirer des personnes immigrantes sur son territoire affiche un retard par rapport aux grandes agglomérations urbaines ou aux autres régions qui ont une plus longue tradition d'accueil. Cependant, l'ouverture sur le monde de nos populations doit être au cœur des stratégies de rétention et d'accueil des immigrants.

Réponse du Ministère :

Les éléments de réponse de la priorité 9 s'appliquent également à cette priorité.

Côte-Nord

Priorité 5 :

Rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement

Élément de contexte associé à cette priorité :

La Côte-Nord se caractérise par une démographie en déclin, un vaste territoire éloigné des grands centres, une économie où la grande entreprise est fortement représentée et où d'importants besoins en main-d'œuvre qualifiée sont à prévoir pour les prochaines années. La capacité de la région à attirer des personnes et à les maintenir dans la région passe nécessairement par la promotion du mode de vie de la Côte-Nord et de ses emplois

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Côte-Nord à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Côte-Nord en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir un projet novateur issu de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, le projet sera développé à Baie-Comeau.

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de la Côte-Nord.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de la Côte-Nord auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une MRC de la région de la Côte-Nord et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de la Côte-Nord et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Estrie

Priorité 1

Soutenir des stratégies pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises

Élément de contexte associé à cette priorité :

L'Estrie fait face à un manque criant sur le plan de la main-d'œuvre spécialisée et des métiers. Des difficultés de recrutement et de rétention dans des emplois non qualifiés, notamment de manutention, sont observables. Afin de relever ces défis, la région souhaite, entre autres, offrir un accompagnement aux entreprises pour réduire leur vulnérabilité à la pénurie de main-d'œuvre. Elle entend également réaliser des actions proactives de recrutement afin de répondre aux besoins.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de l'Estrie à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'ouverture d'un service d'intervention territoriale.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de l'Estrie en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes et celles issues de la diversité des emplois disponibles en région.

Soutenir de quatre projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, deux des projets seront développés à Sherbrooke et les deux autres à Austin et à Lac-Mégantic.

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de l'Estrie.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de l'Estrie auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec deux MRC de la région de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de l'Estrie et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 6

Attirer et intégrer de nouveaux citoyens dans la région de l'Estrie

Éléments de contexte associés à cette priorité :

Pour faire face au défi démographique, la région entend collaborer à une démarche d'attractivité territoriale, approche alliant tourisme et attraction de citoyens. Par ailleurs, l'Estrie accueille plusieurs étudiants étrangers, mais peine à les retenir. Il y aura alors lieu de déployer ou participer à des stratégies régionales de positionnement, de promotion et de recrutement adaptées aux diverses clientèles cibles.

Réponse du Ministère :

Les éléments de réponse de la priorité 1 s'appliquent également à la priorité 6.

Gaspésie

Priorité 1

Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région

Élément de contexte associé à cette priorité :

La démographie de la Gaspésie est actuellement en profonde mutation. Plusieurs conviennent que la baisse démographique et le vieillissement de la population constituent les enjeux les plus importants de la région.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Gaspésie à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectives accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Gaspésie en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir un projet novateur issu de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, le projet sera déployé à Gaspé.

Soutenir deux organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de la Gaspésie.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de la Gaspésie auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec trois MRC de la région de la Gaspésie et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de la Gaspésie et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 2

Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Éléments de contexte associés à cette priorité :

L'indice de vitalité économique (IVE) démontre les difficultés socioéconomiques de la région. Cet indice comprend trois indicateurs que sont le marché du travail (taux de travailleurs des 25 et 64 ans), le niveau de vie (revenu total médian des particuliers des 18 ans et plus) et la dynamique démographique (taux d'accroissement annuel moyen). 90,5 % des localités de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présentent un indice dont la valeur est négative.

Les situations socioéconomiques, les distances importantes ou la faible densité de population mènent entre autres plusieurs citoyens à vivre de l'exclusion sociale et rendent précaire l'offre de services de proximité (écoles, service de santé, poste, commerces de proximité, etc.).

Réponse du Ministère :

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Îles-de-la-Madeleine

Priorité 1

Renverser la tendance démographique

Éléments de contexte associés à cette priorité :

En 2016, la population des Îles était de 12 475 personnes (Statistique Canada). Les projections de l'Institut de la statistique du Québec prévoient une diminution de 1,8 % pour les 10 prochaines années. La population sera de 12 310 personnes en 2025.

On estime que l'attraction de 100 nouveaux arrivants supplémentaires par année pourrait contribuer à inverser la tendance démographique que vit l'archipel.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région des Îles-de-la-Madeleine à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région des Îles-de-la-Madeleine en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir un projet novateur issu de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, le projet sera développé à Cap-aux-Meules.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région des Îles-de-la-Madeleine auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une MRC de la région des Îles-de-la-Madeleine et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région des Îles-de-la-Madeleine et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 3

Consolider et diversifier notre économie

Éléments de contexte associés à cette priorité :

L'archipel fait face à des enjeux importants en matière de main-d'œuvre. Un portrait réalisé en 2016 (auprès des entreprises de 5 employés et plus) démontre que 583 emplois seront à combler d'ici 3 ans, incluant 170 nouveaux emplois. Dans l'administration publique, l'agriculture, la pêche, l'industrie de l'information et de la culture, les services administratifs et les services publics, c'est plus de 20 % de la totalité de la main-d'œuvre de ces secteurs qui sera à renouveler. Une grande partie des emplois à combler sont des emplois non spécialisés.

Réponse du Ministère :

Les éléments de réponse de la priorité 1 s'appliquent également à la priorité 3.

Lanaudière

Priorité 2

L'adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises, le rehaussement de la qualification des jeunes, de la compétence de la main-d'œuvre et des entrepreneurs

Élément de contexte associé à cette priorité :

L'accès à des ressources humaines qualifiées aptes à faire face aux défis d'innovation.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de Lanaudière à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de Lanaudière en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir un projet novateur issu de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité en région. Pour l'année 2018-2019, le projet sera développé à Saint-Jacques.

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de Lanaudière.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de Lanaudière auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec deux MRC de la région de Lanaudière, la Ville de Terrebonne et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de Lanaudière et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Laurentides

Priorité 1

Assurer la compétitivité économique des Laurentides

Élément de contexte associé à cette priorité :

Plusieurs secteurs d'activité prévoient un manque de main-d'œuvre qualifiée au cours des prochaines années.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région des Laurentides à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région des Laurentides en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir six projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Saint-Eustache, à Grenville-sur-la-Rouge, à Saint-Jérôme, à Lachute, à Saint-Faustin-Lac-Carré et à Mont-Laurier.

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région des Laurentides.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région des Laurentides auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec quatre MRC de la région des Laurentides et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région des Laurentides et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 3

Offrir à chaque citoyen un continuum de services publics et communautaires équitables

Éléments de contexte associés à cette priorité :

La forte croissance démographique et le changement dans la composition de la population entraînent une sous-adéquation du financement entre les besoins des populations et les services publics déployés. L'accès à des ressources humaines qualifiées aptes à faire face aux défis d'innovation.

Des déficits majeurs de ressources humaines et financières sont recensés dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.

Réponse du Ministère :

Les éléments de réponse de la priorité 1 s'appliquent également à la priorité 3.

Laval

Priorité 2

Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable

Élément de contexte associé à cette priorité :

L'immigration représente 24,6% de la population totale. Chez les nouveaux arrivants (0-5ans), le taux de chômage est établi à 17% comparativement à 8 % pour la population en général.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de Laval à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de Laval en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité;

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec la Ville de Laval et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région;

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu;

Mettre en place le programme Interconnexion avec la Chambre de commerce et d'industrie de Laval qui aide les personnes immigrantes nouvellement arrivées à se trouver un premier emploi dans leur domaine;

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de Laval et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Mauricie

Priorité 1

Accroître la population de la Mauricie

Élément de contexte associé à cette priorité :

Le taux d'accroissement de la population de la Mauricie est inférieur à la croissance moyenne observée pour le Québec. Il a été de 2,4 % pour la Mauricie, comparativement à 6,9 % pour l'ensemble du Québec. Également, l'accroissement naturel a été négatif pour la période de 2008 à 2012.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Mauricie à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Mauricie en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Soutenir quatre projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Sainte-Thècle, à Shawinigan, à Louiseville et à Trois-Rivières.

Soutenir trois organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de la Mauricie.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de la Mauricie auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une MRC de la région de la Mauricie, la Ville de Shawinigan et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de la Mauricie et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Priorité 3

Réduire les inégalités sociales

Élément de contexte associé à cette priorité :

Les avantages de la participation citoyenne sont nombreux : améliore l'efficacité des décisions prises, amène un niveau de citoyenneté plus actif, améliore les compétences civiques, favorise l'esprit communautaire et rencontre le sentiment d'appartenance pour n'en nommer que quelques-uns.

Réponse du Ministère :

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec les municipalités de la région de la Mauricie et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région;

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Priorité 14

Favoriser l'établissement de pratiques innovantes en matière de gestion des ressources humaines

Élément de contexte associé à cette priorité :

La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises en matière de recrutement, de rétention et de maintien en emploi constituent aussi un enjeu important dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de compétence déjà observé et en augmentation.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Mauricie à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Montérégie

Priorité 4

Miser sur une main-d'œuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale

Élément de contexte associé à cette priorité :

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, 135 000 emplois sont à pourvoir en Montérégie entre 2015 et 2019.

La priorité que la Montérégie s'est donnée en matière d'économie et d'innovation requière non seulement des actions sur ce plan, mais elle doit aussi prendre appui sur une main-d'œuvre compétente et une relève entrepreneuriale dynamique.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de la Montérégie à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de la Montérégie en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Soutenir trois projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Granby, à Mont-Saint-Hilaire et à Cowansville.

Soutenir six organismes à but non lucratif pour réaliser des diagnostics des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de la Montérégie.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de la Montérégie auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec cinq MRC de la région de la Montérégie, la Ville de Longueuil et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration et celles issues de la diversité pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de la Montérégie et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Montréal

Priorité 1

Instituer le « Réflexe Montréal » dans tous les programmes et politiques du gouvernement du Québec ayant un impact sur la métropole

Élément de contexte associé à cette priorité :

En concluant une entente-cadre avec la Ville de Montréal en décembre 2016, le gouvernement du Québec s'est engagé à reconnaître un statut particulier à la métropole et à prendre en compte ses spécificités en instituant le « Réflexe Montréal » au sein de l'appareil gouvernemental. Conformément à cette approche multisectorielle, Montréal s'attend ainsi à ce que le gouvernement prévoie l'ajout d'un « Chapitre Montréal » dans toutes les politiques économiques et sociales du gouvernement du Québec et la consulte en temps utile sur les lois, les règlements, les programmes, les politiques ou les directives qui la concernent ou l'affectent directement.

Réponse du Ministère :

Mettre en œuvre l'entente triennale avec la Ville de Montréal signée en mars 2018 pour un montant total de 24 millions de dollars.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec la Ville de Montréal et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives.

Priorité 3

Favoriser l'essor des entreprises montréalaises

Élément de contexte associé à cette priorité :

La région s'attend par ailleurs à ce que le gouvernement et ses institutions favorisent la croissance d'une main-d'œuvre de haut calibre en encourageant l'augmentation du taux de diplomation, la rétention d'étudiants et la mobilité de professionnels internationaux, notamment des chercheurs et des talents de renommée mondiale dans des industries en émergence.

Réponse du Ministère :

Ouvrir un service d'intervention territoriale dans la région de Montréal à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de Montréal en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de Montréal et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Concrétiser le programme *Interconnexion* de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui aide les personnes immigrantes nouvellement arrivées à se trouver un premier emploi dans leur domaine.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Priorité 4

Améliorer l'intégration des nouvelles populations

Éléments de contexte associés à cette priorité :

Plus du tiers des citoyens de la région de Montréal sont des personnes immigrantes et celle-ci accueille près de 60 % des nouveaux arrivants du Québec. Cette diversité est célébrée et constitue un atout pour la société montréalaise qui se veut inclusive. Cela dit, les difficultés d'intégration persistent, notamment chez les personnes immigrantes pour qui l'accès à l'emploi est un véritable défi. Aussi, les efforts d'intégration doivent être décuplés afin que ces nouvelles populations participent pleinement à la vie collective.

La région s'attend à ce que des actions de sensibilisation soient déployées afin de favoriser l'inclusion des nouveaux arrivants à la société montréalaise.

De plus, Montréal souhaite que la sélection des nouveaux arrivants soit cohérente avec les besoins du marché du travail et que la reconnaissance de diplômés étrangers soit favorisée.

Montréal souhaite également que les entreprises soient soutenues pour mieux tirer profit des ressources humaines d'origine immigrante.

Réponse du Ministère :

Les éléments de réponse de la priorité 1 et 3 s'appliquent également à cette priorité.

Nord-du-Québec

Priorité 5

Soutenir le développement et la diversification de l'économie

Élément de contexte associé à cette priorité :

Le manque de main-d'œuvre dans les communautés de la région a un impact sur le développement d'entreprises privées et la prestation de services publics et parapublics. Une proportion considérable des travailleurs d'Eeyou Istchee Baie-James n'habitent pas le territoire; ce phénomène est bien connu et souvent mis en exergue.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région du Nord-du-Québec à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région du Nord-du-Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région du Nord-du-Québec auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une municipalité de la région du Nord-du-Québec et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir l'organisme qui œuvre auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région du Nord-du-Québec et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Outaouais

Priorité 1

Favoriser un développement arrimé des milieux ruraux et urbains et consolider l'identité régionale

Élément de contexte associé à cette priorité :

- • *Des actions visant à soutenir les initiatives d'attraction et de rétention de population seront aussi menées.*

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région de l'Outaouais à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'ouverture d'un service d'intervention territoriale dans la région.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région de l'Outaouais en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Soutenir deux projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité en région. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Gatineau.

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région de l'Outaouais.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région de l'Outaouais auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une MRC de la région de l'Outaouais, la Ville de Gatineau et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région de l'Outaouais et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Priorité 11

Développement des communautés – soutenir la lutte à la pauvreté, l'inclusion sociale et la participation citoyenne; les initiatives de développement et de maintien d'environnements favorables à la qualité de vie des citoyens; l'économie sociale et solidaire; le développement culturel; les efforts de prévention de l'abandon scolaire; l'adaptation des mesures et services à la réalité culturelle des Premières Nations dans l'offre de service liée au développement social

Élément de contexte associé à cette priorité :

La région connaît un vieillissement rapide de la population. Le nombre d'aînés (65 ans et plus) y augmentera de 42 % d'ici les dix prochaines années (2015-2025) selon les plus récentes projections démographiques. Dans une perspective d'occupation dynamique du territoire, l'établissement durable des immigrants constitue une réponse aux perspectives démographiques de la région.

Réponse du Ministère :

Accroître la présence du Ministère dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la suite du déploiement régional et de la mise en place de la stratégie d'intervention territoriale par l'entremise des bureaux de Services Québec.

Cette présence, axée sur le service à la clientèle, permettra au MIDI:

- d'assurer aux personnes immigrantes et celles issues de la diversité un service pour faciliter l'intégration en emploi;
- d'accompagner les entreprises pour les démarches d'immigration à travers les différents programmes disponibles et de leurs exigences administratives;
- d'offrir des services de proximité pour les partenaires régionaux;
- de jouer un rôle accru pour faciliter la mise en place de collectivités accueillantes et assurer la participation des personnes immigrantes et celles issues de la diversité à la société québécoise.

Mettre en place un plan d'action spécifique pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en matière d'immigration, de participation et d'inclusion de personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Déployer deux volets de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*. Un volet vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région et l'autre volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région.

Soutenir trois projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale (HUBS) pour encourager la concertation des acteurs socioéconomiques du milieu afin qu'ils conjuguent leurs efforts pour l'attraction et la rétention des personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région. Pour l'année 2018-2019, les projets seront développés à Jonquière, à Saint-Félicien et à Chicoutimi.

Soutenir un organisme à but non lucratif pour réaliser un diagnostic des besoins en matière d'attraction et de rétention de personnes immigrantes et celles issues de la diversité dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Soutenir un réseau d'organismes situés à Montréal (coordonné par l'organisme PROMIS) afin de promouvoir l'établissement en région et faire connaître les besoins de main-d'œuvre de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité établies à Montréal.

Mettre en place une nouvelle approche partenariale avec une MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Ville de Saguenay et les acteurs des milieux de vie pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et mettre en valeur l'apport de l'immigration pour le développement économique de la région.

Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et celles issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu.

Mettre en place un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les profils des personnes immigrantes et celles issues de la diversité.

Annexe 1

Tableau synthèse des réponses du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) aux priorités identifiées par les régions dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 – *Les régions aux commandes*

Réponses	Régions ¹ bénéficiant de ces actions
Stratégie d'intervention territoriale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture des services d'intervention territoriale du MIDI à Gatineau, Montréal, Capitale-Nationale et Sherbrooke 	3, 5, 6 et 7
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'antennes par l'entremise des bureaux de Services-Québec dans toutes les régions du Québec 	Toutes les régions
Mesures annoncées à l'issue du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concrétisation du programme <i>Interconnexion</i> de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui aide les Québécois récemment arrivés à se trouver un premier emploi dans leur domaine, et la déclinaison de ce projet dans la région de Laval 	3, 6 et 13
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonification du Programme <i>Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels</i> 	Toutes les régions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie de recrutement international du Québec et Stratégie de rétention des travailleurs étrangers temporaires spécialisés au Québec 	Toutes les régions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de projets pilotes de recrutement ciblés à l'international dans certains secteurs ou régions, par exemple auprès des travailleurs étrangers temporaires pour le secteur minier 	Toutes les régions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de la pondération de la grille de sélection afin de refléter les besoins concrets des différentes régions du Québec en emploi 	Toutes les régions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un projet de Concertation pour l'immigration et l'intégration afin d'assurer le développement des régions au moyen de hubs socioéconomiques regroupant toutes les forces concentrées sur ce thème et bonification du financement des organismes chargés de l'intégration en région sur une base triennale 	Toutes les régions

¹ Selon les numéros des régions administratives : 1 – Bas-Saint-Laurent; 2 – Saguenay–Lac-Saint-Jean; 3 – Capitale-Nationale; 4 – Mauricie; 5 – Estrie; 6 – Montréal; 7 – Outaouais; 8 – Abitibi-Témiscamingue; 9 – Côte-Nord; 10 – Nord-du-Québec; 11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine; 12 – Chaudière-Appalaches; 13 – Laval; 14 – Lanaudière; 15 – Laurentides; 16 – Montérégie; 17 – Centre-du-Québec.

Réponses	Régions ¹ bénéficiant de ces actions
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un programme <i>Place à l'immigration en région</i> en partenariat avec l'organisme PROMIS 	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un projet pilote avec la Ville de Victoriaville et les Offices jeunesse internationaux du Québec 	17
<ul style="list-style-type: none"> Déploiement de deux nouveaux volets à la campagne Ensemble, nous sommes le Québec. L'un des volets vise à sensibiliser la population à l'apport de l'immigration en région alors que le second volet vise à informer les personnes immigrantes des emplois disponibles en région 	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 12, 16
<ul style="list-style-type: none"> Outils les municipalités dans la mise en place d'initiatives qui visent à assurer un vivre-ensemble harmonieux et à créer des milieux de vie inclusifs exempts de toute manifestation de discrimination et de racisme (moyen d'action 2.2.2 C) 	Toutes les régions
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'installation des personnes immigrantes dans les régions du Québec ayant des manques de main-d'œuvre et qui sont mobilisées pour les accueillir (moyen d'action 2.2.2 D) 	Toutes les régions
Programme <i>Mobilisation-Diversité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Ententes partenariales avec des municipalités² 	Toutes les régions
<ul style="list-style-type: none"> Ententes partenariales avec des organismes à but non lucratif afin de dresser un diagnostic des besoins des milieux et les actions à entreprendre pour attirer et assurer l'établissement durable d'un plus grand nombre de personnes immigrantes en région 	Toutes les régions, sauf le Nord-du-Québec
<ul style="list-style-type: none"> Ententes partenariales avec des organismes à but non lucratif afin de favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal 	Toutes les régions

² Dans le cadre du programme, le terme *municipalité* désigne à la fois les municipalités locales et les municipalités régionales de comté.

